

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, jeudi 7 février 2019

La ligne 15 Est du Grand Paris Express est d'ores et déjà engagée

Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris et les directeurs en charge de la ligne 15 Est du Grand Paris Express ont rencontré hier, mercredi 6 février, l'association de promotion de la ligne 15 Est (APPL15).

A cette occasion, il a été réaffirmé que la réalisation de la ligne 15 Est avait été confirmée par le gouvernement en février 2018 avec un objectif de mise en service en 2030. Ce calendrier sera affiné au cours des prochains mois et présenté lors du prochain comité de tronçon de la ligne 15 Est, regroupant l'ensemble des élus concernés par le projet, et prévu en juin 2019.

Cette ligne est d'ores et déjà engagée avec des premiers travaux de génie civil au sud pour la gare de Champigny Centre et au nord avec le creusement d'une partie du tunnel et les travaux de la gare Stade de France qui commenceront à l'été 2019. Par ailleurs, l'enquête publique pour l'obtention de l'autorisation environnementale est prévue du 15 mars au 15 avril 2019 et les acquisitions foncières se poursuivent avec la tenue d'enquêtes parcellaires dès le printemps 2019.

Concernant les inquiétudes suscitées par l'annonce d'un « Plan d'économie de 10% » par le gouvernement en février dernier, La Société du Grand Paris a rappelé qu'il s'agit avant tout d'une démarche classique d'optimisation de projet qui permettra de renforcer les provisions mobilisables pour faire face aux aléas et ainsi sécurisera durablement le projet. La Société du Grand Paris a rappelé que ces optimisations font systématiquement l'objet d'une concertation avec les acteurs concernés dont les élus locaux, avant d'être décidées.

C'est en particulier le cas pour le débat autour de l'interconnexion entre la ligne 15 Est et 15 Sud à Champigny : la Société du Grand Paris a réitéré sa volonté de mener une réflexion partagée et un dialogue approfondi avec l'ensemble des parties prenantes. La méthode de concertation, prévue au printemps 2019, s'appuiera sur des experts qualifiés extérieurs à la Société du Grand Paris et sera présentée au conseil de surveillance du 20 février prochain.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Guy-Arnaud Behiri – gbehiri.quai3@societedugrandparis.fr – 06 98 82 79 40